



© Yan Dehais

Le Campignois

Publication communale d'information

Éditée par la Mairie

Le Mot du Maire :

A l'aube de ce nouveau quinquennat et de la prochaine législature, les défis à relever sont considérables tant le scrutin présidentiel a témoigné de la diversité des attentes dans un monde en profonde mutation.

A l'évidence, la commune devrait être renforcée pour mieux répondre aux attentes des citoyens dans leur vie quotidienne. Mais, en prenons-nous le chemin ? Nous verrons bientôt comment le nouveau gouvernement va remplir la page blanche qui se présente devant lui.

De notre côté, faisons en sorte que notre ruralité ne soit pas juste ce qui reste à la porte des métropoles pour leur servir uniquement de grenier à blé. Faisons valoir notre savoir-faire, notre savoir être et valorisons nos initiatives innovantes et porteuses de sens. Nous avons à cœur la nécessité de porter une véritable ambition pour l'aménagement de notre territoire.

Soyons vigilant à ce que ce qui touche à notre culture rurale demeure et ne soit pas dictée par des points de vue et des textes idéologiques ou de dogmatiques émanant d'acteurs ne connaissant pas nos réalités.

N'oublions pas que le monde rural donne beaucoup à la France.

Cordialement,

Jean-Marc BISSON

Gestes et Comportements Citoyens...

Horaires de tonte et d'engins à moteur

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 20h

Le samedi de 9h à 13h et de 15h à 19h

Non autorisé les dimanches et jours fériés

Tempérer les aboiements de vos chiens et ne les laissez pas divaguer sur la voie publique

Un Pizzaiolo le lundi soir et un Boucher le mardi matin

Un boucher est désormais présent Place de la Pelouse tous les mardis de 8h à 10h

Information de La Poste

La Poste a informé la commune de la non distribution du courrier désormais aux habitants qui n'auraient pas posé la plaque de numérotation confié par la commune.

Les Prochains rendez-vous ...

Samedi 24 juin : Kermesse de l'école

Dimanche 2 juillet : foire à tout organisée par le Football Club Campigny – Place de la Pelouse

Dimanche 3 septembre : foire à tout organisée par le Club des Tilleuls – Place de la Pelouse

A compter du 10 juillet et jusqu'au 1^{er} septembre, la Bibliothèque vous accueille tous les mercredis de 11h à 12h30 – Un concours est organisé par la biblio : voir bulletin et site internet

En vous souhaitant d'agréables vacances !

Le site internet de la commune est très fréquenté, aussi, ce dernier évolue pour encore mieux communiquer avec vous...Retrouvez la commune en ligne sur

www.campigny27.fr

Agenda, travaux, école, bibliothèque, infos pratiques, communiquer avec les élus, le secrétariat, comptes rendus de conseils municipaux : une mine d'informations 24h/24 !

De nouvelles balades dans nos chemins vous sont proposées dans la rubrique Découvertes – A voir A faire....

Ouverture du secrétariat de la Mairie au public

Le lundi: 14h à 18h

Le jeudi : 14h à 19h

Le vendredi : 9h à 12h

Coordonnées de la Mairie

Tél : 02.32.41.02.52 - Fax : 02.32.41.22.64

Courriel : elus.campigny27@orange.fr

Site internet : www.campigny27.fr



LES TRAVAUX ACHEVES

Aménagement de sécurité devant le café et pose d'un panneau d'interdiction de stationner

Equipement de la salle des fêtes en nouvelles tables (rondes et rectangulaires légères)

Changement de la porte principale d'entrée à la mairie

Une grande part de travaux est réalisée par le personnel communal (2 agents)

LES TRAVAUX EN COURS et à VENIR

Réfection du trottoir Place de la Pelouse devant la mairie - août 2017

Eglise : restauration du pignon ouest de l'église (travaux financés avec la vente du presbytère et subvention départementale)

Enfouissement des réseaux : Place de la Pelouse Tranche 3 sur 3 (côté route départementale) et remplacement des lampes à mercure Chemin des Bruyères

Travaux d'accessibilité de la mairie Tranche 1 (avec subventions de l'Etat + Conseil départemental) prévu en juillet 2017

Réfection voirie Chemin du Petit Coq

Pose de panneaux de signalisation aux entrées du village

Aménagements de sécurité à la Viéville

Poursuite de la sente des écoliers (en attente intervention secomile)

Déploiement de la fibre optique (Eure numérique ; Conseil Départemental et Communauté de Communes)

Pose d'une table de ping-pong extérieure au plateau sportif chemin de la Motte

Peinture extérieure salle des fêtes

Le Saviez-Vous ?

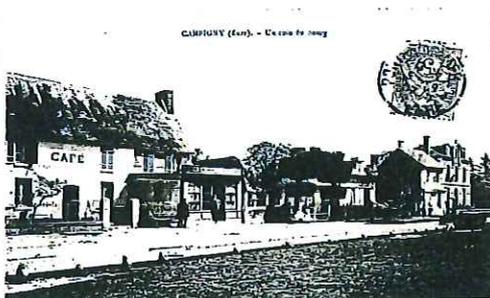


Un arrêté du 28 septembre 1948 du Ministère de l'Éducation Nationale de l'époque, Direction de l'Architecture prévoit dans son article 1^{er} :

L'ensemble formé à Campigny (Eure) par l'Église, le cimetière, la place dite « la pelouse », est classé parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique ou pittoresque.

Le conseil municipal de Campigny a adhéré à cette protection le 12 décembre 1947.

La place : lieu de rencontre pour les points de départ en randonnées, pour les traditionnelles foires à tout, terrain de jeu pour les enfants, le départ des Foulées et Trails des éoliennes, lieu de détente....La Place, baptisée « Place de la Pelouse » fait partie de notre patrimoine. Poursuivons sa protection !



Le budget communal

Le Budget Prévisionnel 2017 s'équilibre en Fonctionnement à hauteur de **914 412,73** et en Investissement à **118 799,05**

Les propositions de travaux et d'acquisitions suivantes ont été retenues et votées :

- Aménagement à la mairie pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite : 16 772€ TTC
- Travaux d'enfouissement des réseaux Tranches 2 et 3, remplacement des lampes à mercure : 24 325€ TTC
- Remplacement des tables à la salle communale avec chariots de rangement et cendriers : 7 500€ TTC
- Achat d'une table de ping-pong extérieure, d'une perche élagueuse, d'une alarme incendie : 3 568€ TTC
- Travaux pignon ouest église : 17 993€ TTC
- Travaux de voirie : 19 483€ TTC
- Signalisation routière : 2 431€ TTC
- Défense incendie : 3 552€ TTC
- Toboggan école : 945€ TTC
- Acquisition d'un ordinateur pour l'École : 1 000€ TTC
- Emprunts : 19 705€ TTC
- Reversement d'une part de la taxe d'aménagement à la communauté de communes : 1 523,16€ TTC

Le Conseil a décidé une faible augmentation du taux d'imposition de 0,5 % ce qui représente une augmentation des recettes de 1 065 euros pour le budget communal.

Les décisions budgétaires modificatives en cours d'année s'ajouteront à ces prévisions annuelles.

Concours organisé par la Bibliothèque

La bibliothèque municipale organise **un concours** ouvert du 1/7/2017 au 29/9/2017

« Campigny vu par ses habitants ! »

Pour participer, **s'inscrire au préalable** à la bibliothèque ou au secrétariat de mairie aux jours et horaires d'ouverture. A cette occasion, le règlement du jeu concours vous sera remis. Remettre ensuite **une photo** de Campigny aux dimensions 18*24 cm à la bibliothèque ou au secrétariat de mairie (et l'envoyer également par mail à bibliocampigny27@yahoo.fr). Il s'agira d'un paysage, d'un lieu remarquable, d'un monument..... L'originalité, l'inventivité, l'imagination, la qualité esthétique seront pris en compte.

3 Catégories de participants : enfants jusqu'à 11 ans, enfants de 12 à 17 ans et de 18 ans à ...

Les lots à gagner :

Pour chaque catégorie, des bons d'achats d'une valeur totale de 210 € dans une boutique culturelle

Règlement du jeu sur le site internet de la commune www.campigny27.fr

La Commune

vous propose de récupérer des tables mises au rebut

Suite à l'acquisition de nouvelles tables pour la salle des fêtes (rondes, attendues par les usagers depuis plusieurs années), la commune se sépare des anciennes tables (une trentaine).

Elle propose de donner les anciennes tables encore utilisables aux habitants de Campigny.

Toute personne intéressée doit se rendre à la Mairie aux jours et horaires d'ouverture du secrétariat afin de se faire connaître jusqu'au 31 août 2017. Lors de cette démarche, les précisions nécessaires seront données.

Ce don est à usage strictement personnel et n'ouvre droit à aucun commerce.

Dimensions : 80*120



P.A.S.S.

Permanence d'Accès aux Soins de Santé

CONTACT :

☎ 02.32.41.65.78

☞ Accueil du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00

☞ Consultation médicale sur rendez-vous
le mardi toute la journée, le mercredi matin
et le jeudi matin

Entrée A – 1^{er} étage

CENTRE HOSPITALIER DE LA RISLE
Service de Médecine Polyvalente

64 route de Lisieux
27504 PONT-AUDEMER

**Vous ne vous soignez plus,
Vous êtes isolé,
Vous souffrez,
Vous n'êtes pas à jour dans vos droits,
Vous souhaitez la confidentialité....**



Du lundi au vendredi
De 9h00 à 17h00
☎ 02.32.41.65.78

Centre Hospitalier de la Risle
64 route de Lisieux
27504 PONT-AUDEMER

LA P.A.S.S. EST LA POUR VOUS, pour faire le point, écouter et soigner GRATUITEMENT

L'ACCUEIL ADMINISTRATIF



LA SECRETAIRE vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 et vous informe sur la Permanence d'Accès aux Soins de Santé.

Elle peut vous proposer un rendez-vous avec tous les intervenants de l'équipe de la PASS selon vos besoins. Elle peut également vous orienter vers les services extérieurs.

INTERVENTION MÉDICALE

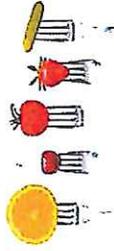
LE MEDECIN vous accueille sur rendez-vous les mardis toute la journée, les mercredis et jeudis matin.

Il vous écoute. Il tâche de répondre à vos soucis de santé. Il peut vous orienter vers les services hospitaliers et/ou spécialistes. Il peut vous prescrire des examens spécialisés (radiologie, examens gynécologiques...) et des médicaments.



L'INFIRMIERE vous accueille avec ou sans rendez-vous.

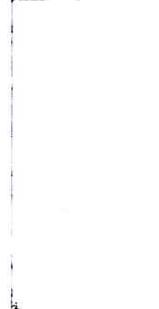
Elle vous écoute. Elle vous aide à parler de votre santé physique et morale. Elle répondra à vos questions sur l'hygiène de vie. Elle vous donne les premiers soins (elle peut vous remettre gratuitement des médicaments sur prescription médicale et vous orienter si besoin vers le médecin.)



INTERVENTION SOCIALE

L'ASSISTANTE SOCIALE vous accueille sur rendez-vous.

Elle vous écoute. Elle vous aide à faire le point sur vos droits et vos responsabilités. Elle vous informe et vous oriente. Elle vous aide à prendre contact avec les administrations (CPAM, CAF, CCAS, ASSEDIC, Pôle Emploi, PAIO...). Elle peut vous y accompagner si nécessaire.



LA CONSEILLERE EN INSERTION RSA travaille en réseau avec les services sociaux pour une prise en charge des bénéficiaires du RSA dans le cadre du contrat d'engagement réciproque, bénéficiaires connaissant des problèmes freinant leur parcours d'insertion.

INTERVENTION SPÉCIALISÉE



LA PSYCHOLOGUE vous accueille sur rendez-vous. Elle est disponible pour les patients qui souhaitent avoir une écoute spécialisée. Ce service présente les garanties liées aux lieux d'écoute, confidentialité, volontariat de la démarche. C'est un lieu d'écoute pour permettre l'expression des difficultés éprouvées en rapport avec un problème d'ordre personnel, familial, professionnel, médical ou social. Pouvoir parler pour être entendu et écouté, trouver un soutien. Les entretiens cliniques forment un cadre et un moyen pour permettre les conditions les plus favorables à l'exposition, à la compréhension et à la résolution des difficultés des patients.

LA DIÉTETICIENNE vous reçoit sur rendez-vous.

Elle vous écoute et vous apprend à adopter une bonne hygiène de vie et à gérer vos problèmes de poids ou d'alimentation. Elle vous propose un bilan diététique personnalisé et adapté à vos besoins.

LA SOCIO-ESTHETICIENNE vous accueille sur rendez-vous les mercredis après-midi.

Elle vous propose une pause détente avec des soins bien-être, des conseils en image et de la relaxation adaptés à vos besoins.

LA SOPHROLOGUE vous accueille sur rendez-vous.

Elle vous écoute et se rend disponible pour vous donner les moyens de gérer vos angoisses et émotions difficiles. Se revaloriser en ayant une meilleure gestion des maux du corps, favorisés par la situation dans laquelle vous êtes. Ceci en toute confidentialité.